

Budget des autorisations de programmes et des crédits de paiement. Budget général, budget annexe d'assainissement et budget annexe de restauration. Budget primitif de l'exercice 2010.

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Le vote du budget, est un moment fort pour toutes les collectivités.

Mes collègues qui sont intervenus à ce sujet, l'ont prouvé par leurs différentes remarques.

En ce qui me concerne, vous me connaissez, je préfère parler des implications qu'aura ce budget sur mon canton du Plateau Briard

Tout d'abord les collèges

Le collège de Villecresnes, pour lequel vos services ont travaillé pendant de longs mois, et dans lequel j'avais mis l'espoir de voir enfin se réaliser un outil adapté à notre temps, avec l'accessibilité pour tous, une demi-pension en état de fonctionnement, des sols qui ne s'effondrent pas et une salle de sports,

Ce projet de reconstruction a purement et simplement disparu malgré vos promesses durant la dernière campagne électorale des cantonales.

Pire encore, vous avez organisé une réunion avec les parents d'élèves sans la présence des élus, et leur avez annoncé que ce projet serait relancé à l'horizon 2017, ce que j'ai appris durant un conseil d'administration.

Mardi soir pendant un autre conseil d'administration j'obtiens la confirmation que les enfants des classes élémentaires habitants le quartier de Cerçay allaient dès la rentrée prochaine revenir au collège de la Guinette, alors que le vice président en charge des collèges m'avait confirmé la nécessité de lancer une réunion pour en parler.

Depuis, vos services m'ont appelé pour me donner la date de cette réunion.

Si je comprends bien cette réunion est faite pour entériner votre décision, c'est ce que vous appelez la participation.

Les communes du Plateau Briard se sont lancées dans un programme ambitieux de logements collectifs, une nouvelle population va donc arriver

dans les années à venir, et nous n'aurons pas les infrastructures adaptées pour les recevoir dans de bonnes conditions.

Il est inutile de vous rappeler que ce sont les contribuables Villecresnois qui ont payé leur collège, et pourtant chaque année ils paient au département un impôt sans en avoir le bénéfice. Je ne suis pas loin de penser que tout comme les habitants de Marolles et de Santeny nous payons double impôts.

Alors qu'avez-vous prévu pour nos communes, des travaux d'entretiens de nos collèges, et des travaux lourds pour celui de Santeny, le collège Georges Brassens avec une enveloppe de 6M€, destinée à remettre en état une isolation thermique défectueuse et un chauffage d'un autre temps.

DFM'sdB		1 - COLLÈGES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						BAP BP 2010			
DÉPENSES											
Année du vote	Libellé de l'opération ou du programme	Service	Montant de l'AP antérieur	Ajustement de l'AP	Montant de l'AP ajusté	Réalisés antérieurs cumulés	Total budgétaire 2009	Échéancier			
								CP 2010	CP 2011	CP 2012	Solde des CP > 2012
- Opérations individualisées à voter											
2010	Rénovation du collège Victor Hugo à Cachan	DB		4,300	4,300			1,400	1,400	1,500	
2010	Rénovation du collège Pierre de Ronsard à L'Hay-les-Roses (politique énergétique)	DB		5,700	5,700			0,200	2,000	2,000	1,500
2010	Réhabilitation du collège Decroly à Saint-Mandé	DB		6,400	6,400			0,100	0,300	2,000	4,000
2010	Reconstruction du collège Camille Pissaro à Saint-Maur-des-Fossés	DB		20,000	20,000			0,100	0,600	4,000	15,300
2010	Rénovation du collège Georges Brassens à Santeny (politique énergétique)	DB		6,000	6,000			1,000	2,000	1,500	1,500

Tout ceci n'est pas suffisant, Monsieur le Président, le collège de Villecresnes ne doit pas servir de variable d'ajustement.

Il est dommage de constater que l'excellent travail effectué par vos services pour préparer une convention d'utilisation et de mise à disposition des équipements sportifs du collège Simone Veil soit annihilé par le report aux calendriers grecques de la reconstruction du collège de la Guinette.

Vous comprendrez bien, monsieur le Président, que je ne puisse accepter une telle décision. La construction et la gestion des collèges font parti des compétences obligatoires de notre collectivité et à ce titre vous devez acter la reconstruction de notre collège dans les meilleurs délais.

RECETTES

Année du vote	Libellé de l'opération ou du programme	Service	Montant de l'AP antérieur	Ajustement de l'AP	Montant de l'AP ajusté	Réalisés antérieurs cumulés	Total budgétaire 2009	Échéancier			
								CP 2010	CP 2011	CP 2012	Solde des CP > 2012
- Opérations individualisées en cours											
2001	Construction du collège Simone Veil à Mandres-les-Roses - Participation de la Commune	DB	1,082	0,268	1,350		0,300	0,150	0,150	0,150	0,600
	Participation de la Commune	DB	1,082	0,268	1,350		0,300	0,150	0,150	0,150	0,600

Déviations du RD233

Un point très important, la déviation de la RD233.

Je me souviens, il y a plusieurs années dans cette enceinte, j'étais intervenu pour vous faire remarquer que ce projet dans le dossier des AP/CP était le projet le plus vieux du département et qu'aucun mouvement financier, ou disons qu'un très petit mouvement financier lui permettait de faire croire qu'il avait encore une existence, il avait été inscrit en 1993.

En 2001, suite à ma demande, vous l'aviez ajouté au contrat particulier Région Ile de France/Département 2000-2006 voté en séance le 17 décembre 2001 pour un montant de 20M€.

Depuis cette date, chaque année, j'ai eu la tristesse de vous faire remarquer que ce projet restait au point mort.

Cette année, je ne peux que constater que malgré tous mes efforts, il a disparu.

Nous la reverrons peut-être apparaître en 2013 conformément au vote du nouveau contrat particulier Région/Département,

Alors seulement l'espoir renaîtra de voir enfin réaliser un boulevard urbain, compétence obligatoire du conseil général, son coût au passage aura pris 40% minimum.

Haut débit

Lors du CPRD, un autre sujet avait été avancé, le lancement d'une étude des réseaux Hauts Débits en fonction de la mise à jour de l'étude réalisée en 2004 sur l'adéquation de l'offre et de la demande de ces réseaux en Val de Marne. Visiblement, et sans attendre le résultat de cette étude, vous avez, conformément aux orientations du DOB, engagé le département dans un vaste chantier d'accès au numérique. Vous savez que ce chantier est primordiale

pour notre département, aujourd'hui par exemple, le magasin Intermarché de ma commune et plusieurs autres entreprises autour de ce magasin sont toujours obligés de travailler avec un modem 64Ko par manque de réseau. Ce n'est plus tolérable. L'accord que vous aviez signé avec France Télécom n'a pas été respecté.

DFMSdB

9 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA VILLE
DÉTAIL DES OPÉRATIONS ET DES PROGRAMMES

BAP BP 2010

DÉPENSES

Année du vote	Libellé de l'opération ou du programme	Service	Montant de l'AP antérieur	Ajustement de l'AP	Montant de l'AP ajusté	Réalisés antérieurs cumulés	Total budgétaire 2009	Échéancier			
								CP 2010	CP 2011	CP 2012	Solde des CP > 2012
- Opération individualisée à voter											
2010	Aménagement numérique du territoire	DSI		30,400	30,400			5,000	5,000	4,000	16,400
	Dont études	DSI		0,250	0,250			0,250			
	Dont matériel informatique	DSI		0,330	0,330			0,330			
	Dont travaux	DSI		29,820	29,820			4,420	5,000	4,000	16,400

Dans les AP/CP, une ligne indique Aménagement numérique du territoire pour un montant de 30,4M€, ce montant est important et faible à la fois au regard de ce qui est où a été dépensé dans les autres départements.

Je souhaiterais que vous me confirmiez si cet aménagement concerne la totalité du territoire, ou si comme vous me l'aviez indiqué en commission permanente, il est réservé uniquement aux immeubles départementaux.

La Coulée Verte

En tant que trésorier du SMER ITGV, je remercie le Département pour la subvention qui sera transmise à notre Syndicat pour la réalisation de la coulée verte entre Créteil et Santeny.

DFMSdB

8 - ESPACES VERTS
DÉTAIL DES OPÉRATIONS ET DES PROGRAMMES

BAP BP 2010

DÉPENSES

Année du vote	Libellé de l'opération ou du programme	Service	Montant de l'AP antérieur	Ajustement de l'AP	Montant de l'AP ajusté	Réalisés antérieurs cumulés	Total budgétaire 2009	Échéancier			
								CP 2010	CP 2011	CP 2012	Solde des CP > 2012
2001	Coulée verte de l'interconnexion des lignes du TGV	DEVP	12,201	1,428	13,629	1,280	0,199	0,150	2,000	2,000	8,000
	Dont participations versées au SMER	DEVP	11,015	1,428	12,443	0,094	0,199	0,150	2,000	2,000	8,000
	Dont travaux d'aménagement	DEVP	1,186		1,186	1,186					
2002	Parc de la Saussaie-Pidoux à Villeneuve-Saint-Georges	DEVP	8,720		8,720	6,018	1,000	1,208	0,494		
	Dont participation versée à l'OPHLM	DEVP	0,400		0,400	0,400					
	Dont travaux d'aménagement	DEVP	8,320		8,320	5,618	1,000	1,208	0,494		

Merci monsieur le président, chers collègues d'avoir bien voulu m'écouter et d'avoir noté mes demandes et mes remarques.